

Le contexte

Le groupe d'activistes pour le climat

Extinction Rebellion prévoit une action de désobéissance civile le 20 décembre sur la Grand-Place de Bruxelles pour fêter sa première année d'existence en Belgique. Pour cela, ils enfreindront la loi, la place étant censée être un lieu "neutre".

Peut-on enfreindre les

Oui



HAULOT

Christophe Meierhans

Un des porte-paroles d'Extinction Rebellion en Belgique

■ La désobéissance civile est une façon de démontrer la volonté et la capacité des citoyens à affronter la gravité du réchauffement climatique. S'il s'agit d'enfreindre la loi, c'est pour remettre en question un cadre institutionnel et politique qui ne peut être changé autrement.

Jusqu'où peut-on aller dans la désobéissance civile pour faire passer un message ?

Dans notre cas, il s'agit de dire que de façon consciente, on ne respecte pas la loi. Ou plutôt, il s'agit d'aller au-delà de la loi, de sortir du cadre accepté et légal. Cela ne veut pas dire que l'on remet en question les lois que l'on enfreint, mais on est dans une situation – la catastrophe climatique en cours – qui exige de changer radicalement de système. Or l'actuel système économique-politique ne permet pas cette résilience. On voit bien que les priorités politiques sont d'ordre économique, et que ce système de valeurs empêche qu'on réagisse convenablement à la situation. On doit donc remettre en question ce cadre, pour engager la population à se rendre compte que l'effort à faire va bien au-delà d'opinions politiques. C'est ce qui s'est passé au moment du mouvement des droits civiques aux États-Unis: il y avait un racisme institutionnalisé qui n'était pas simplement le fait d'une idéologie de certaines personnes, mais inclus dans la fabrique de l'État. Aujourd'hui ce n'est pas seulement pour attirer l'attention que l'on fait de la désobéissance civile, c'est aussi une façon de démontrer la volonté et la capacité des citoyens à affronter la gravité de la situation.

Extinction Rebellion est un mouvement qui se veut explicitement pacifique et non-violent; comment expliquez-vous la répression parfois violente dont vous êtes l'objet, comme lors de la manifestation du 12 octobre dernier à Bruxelles ?

Dès le moment où l'on enfreint la loi, il est logique que la police réagisse. La question est de savoir quelle sera la teneur de la réaction. C'est une discussion que l'on a un peu partout en ce moment, notamment à Londres et à Paris où il y a eu des actions d'une tout autre ampleur qu'en Belgique, où des endroits névralgiques ont pu être bloqués, et où il n'y a pas eu de violences. Ce qui montre que la violence n'est pas une nécessité – ce n'est pas ce que nous recherchons. Au contraire, nous essayons d'expliquer les raisons pour lesquelles nous désobéissons. C'est aussi ce que l'on communique à la police en leur disant: "Nous allons enfreindre la loi de façon consciente, nous sommes

prêts à nous faire arrêter pour ça. Et même si votre job à vous c'est de nous arrêter, nous, nous voulons que cela se passe sans violence." Nous essayons de trouver des modalités pour que nous puissions faire ce que nous avons prévu et que la police puisse faire son travail. Mais on ne peut pas contrôler certaines décisions politiques qui intiment à la police de réagir violemment, comme le 12 octobre, pour faire un exemple et éviter que la désobéissance civile ne se répande dans la population.

Justement, comment négociez-vous avec la police, par exemple avant l'action que vous allez entreprendre le 20 décembre à Bruxelles ?

Nous la prévenons que nous allons "enfreindre la loi", mais que cette désobéissance sera symbolique. Aucun endroit sur la Terre n'échappera au réchauffement climatique, en ce compris la Grand-Place. Il s'agit simplement de déclamer un texte qui rappelle que rien n'a été fait pour endiguer le réchauffement climatique, que la situation a même empiré. Cependant nous n'allons pas occuper la place, ni empêcher les spectacles de Noël. Nous n'allons pas chercher la confrontation – ce qui diffère par rapport à la manifestation du 12 octobre où nous comptons occuper l'espace pendant 24h. Nous sommes transparents, nous annonçons ce que nous allons faire à l'avance, ce qui par ailleurs est surprenant pour la police. Ordinairement, la désobéissance civile se fait en secret.

Entretien: Clément Boileau

Quand l'occupation dégénère

Ce devait être une action pacifique et bon enfant. Le 12 octobre dernier, Extinction Rebellion entendait occuper, pour 24 heures, le jardin situé à l'avant du palais royal. "Nous sommes conscients que nous nous apprêtons à enfreindre la loi, précisait le communiqué. Nous sommes prêts à en assumer les conséquences." Et quelles conséquences. Tous les manifestants, qui s'étaient rabattus place Royale faute de mieux, avaient été évacués manu militari et un demi-millier de personnes arrêtées administrativement puis relâchées à la nuit tombée. Surtout, c'est l'utilisation de sprays au poivre,



Le 12 octobre dernier, la manifestation d'Extinction Rebellion

de canons à eau et le fait que de possibles mauvais traitements aient pu avoir lieu (quatre personnes affirmant avoir été gazées par des échappements de moto pilotées par des policiers) qui intriguent aujourd'hui. "On a été tous surpris de la réaction policière le 12 octobre, qui différait complètement de l'expérience qu'on avait eue jusqu'à présent à Bruxelles, explique Christophe Meierhans. C'est d'ailleurs la discussion que l'on a en ce moment avec la police: que s'est-il passé pour que tout à coup on change de registre à ce point?" Pour l'heure, aucune explication n'a été avancée par la police.